AÉROWATT

PRODUCTEUR D'ÉLECTRICITÉ ÉOLIENNE ET SOLAIRE

RAPPORT D'ACTIVITÉ SEMESTRIEL 2012

Un souffle d'énergie durable

RAPPORT D'ACTIVITÉ SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2012

GROUPE AÉROWATT

Sommaire

I. ACTIVITÉ DU GROUPE AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2012 4

II. CHIFFRES CLÉS AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2012 ET INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES 8

III. RÉPARTITION CONNUE DU CAPITAL D'AÉROWATT AU 30 JUIN 2012 10

IV. ÉVÈNEMENTS INTERVENUS APRES LE 30 JUIN 2012 ET PERSPECTIVES 11

V. COMPTES SEMESTRIELS ET ANNEXES 13

VI. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS CONDENSES 32

I. ACTIVITÉ DU GROUPE AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2012

Au cours du premier semestre 2012, le Groupe AÉROWATT s'est attaché à poursuivre l'exploitation et le développement de ses activités éoliennes et photovoltaïques, dans un contexte annoncé de modification capitalistique.

1. La poursuite des activités éoliennes

1.1. Une production d'énergie en forte hausse

Au cours du premier semestre 2012, la production d'énergie des centrales éoliennes du Groupe a été conforme aux prévisions et est en forte hausse par rapport au premier semestre 2011.

Cette hausse s'explique notamment par :

- l'amélioration des conditions d'exploitation et de suivi des centrales éoliennes, grâce à une surveillance accrue des équipes du Groupe et une meilleure disponibilité des machines,

- des conditions météorologiques plus favorables qu'en 2011 pour la production d'électricité issue de l'énergie mécanique du vent (meilleur gisement éolien en métropole, diminution des alertes cycloniques dans les DOM-TOM),

- la mise en service au cours de l'exercice 2011 de la centrale portée par la société Parc des Hauts Vents, située dans la Manche (6,9 MW).

1.2. La poursuite des chantiers en cours de construction

Au cours du premier semestre 2012, le Groupe a également poursuivi les travaux de construction de trois centrales éoliennes, d'une puissance cumulée de 32 MW, en vue de leur mise en service d'ici à la fin de l'année 2012 et début 2013.

Il s'agit des parcs éoliens de La Motelle (24 MW – Ardennes – porté par la société Eole La Motelle), Maxent (6 MW – Ille-et-Vilaine - porté par la société Eole Maxent) et de l'extension de la centrale de Balazé (2,3 MW – Ille-et-Vilaine – porté par la société Eole Balazé 2).
Ces parcs sont détenus par les filiales d'AÉROWATT Energies, société elle-même détenue à 65 % par AÉROWATT et à 35 % par la Caisse des Dépôts.

Les financements bancaires des centrales de Maxent et de l'extension de Balazé ont été signés en mars/avril 2012 pour des montants respectifs de 7,35 millions d'euros et 1,74 millions d'euros.

Au 30 juin 2012, compte tenu du contexte tarifaire 'mouvant' (voir 1.1.5 ci-dessous), le financement bancaire de la centrale de La Motelle était en cours de négociation (voir ci-après III – 'Événements intervenus après le 30 juin 2012 et perspectives').

1.3. Les résultats positifs de l'appel d'offre éolien DOM

Pour rappel, AÉROWATT avait déposé, en mai 2011, 7 dossiers, correspondant à une puissance cumulée de l'ordre de 40 MW, pour des projets situés en Guadeloupe (4 projets), à La Réunion (2 projets) et en Martinique, dans le cadre de la réponse à l'appel d'offres lancé en novembre 2010 par le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer, pour la construction d'éoliennes terrestres dans les départements d'Outre-mer et de Corse. Cet appel d'offres visait à relancer la dynamique de développement des installations éoliennes terrestres et ainsi atteindre à terme les objectifs du Grenelle de l'Environnement (23 % d'énergies renouvelables à l'horizon 2020, 50 % dans les DOM).

Ainsi, en février 2012, le Groupe AÉROWATT a été désigné pour la construction de trois des neuf projets retenus par le Ministère.
Ces centrales éoliennes, situées en Guadeloupe (Dadoud et Petite Place) et en Martinique (Dehaumont), représentent une puissance cumulée totale d'environ 18,5 MW. Elles seront équipées de technologies de stockage de l'énergie et de prévision de production afin de faciliter l'augmentation progressive de la part des énergies renouvelables dans le réseau électrique sans remettre en cause sa stabilité.
Les démarches de développement de ces projets (obtention des permis de construire, des autorisations ICPE, négociation des financements bancaires et agréments fiscaux, etc…) se sont donc poursuivies au cours du premier semestre 2012. Leur livraison et mise en service sont programmées avant mars 2014.

1.4. La poursuite du développement des projets éoliens

Le Groupe poursuit par ailleurs le développement des projets éoliens en cours en Métropole, en Nouvelle-Calédonie et à l'Ile Maurice.

Les projets éoliens non retenus dans le cadre de l'appel d'offres éolien DOM restent actifs pour le Groupe qui poursuit leur développement. Des discussions sont en cours au niveau gouvernemental pour revenir à un dispositif de type tarifaire, spécifique aux DOM.

Il est à noter qu'en mai 2012, AÉROWATT a été retenu comme développeur d'un projet éolien participatif par la Communauté de Communes des Monts du Pilat (Loire). Le développement du projet se poursuit. Une structure dédiée, détenue à 50 % par AÉROWATT et le solde par les collectivités et les citoyens volontaires habitants de la Communauté de Communes des Monts du Pilat et des adhérents de l'association Energies Communes Renouvelables, sera créée pour développer, construire et exploiter cette centrale éolienne de 20 MW dans la zone de développement éolien de la forêt de Taillard.

AÉROWATT a également étudié, au cours du premier semestre 2012, l'acquisition d'une participation minoritaire dans une société détenant les autorisations nécessaires à la réalisation d'une centrale éolienne d'environ 11 MW dans la Sarthe.

Au premier semestre 2012, dans le cadre de la réalisation du parc éolien de Cuxac d'Aude, un permis de construire a été obtenu pour 5 éoliennes, qui a fait l'objet d'un recours de riverains. Aucune décision contentieuse n'a été rendue sur l'ensemble des dossiers du Groupe au cours du premier semestre 2012.

1.5. Un contexte tarifaire instable

L'arrêté tarifaire régissant les contrats de vente d'électricité éolienne à EDF, pris en 2008, avait été contesté en Conseil d'Etat par l'association « *Vent de Colère !* ». Au cours du premier semestre 2012, le Conseil d'Etat (Arrêt CE n°324852 du 15 mai 2012) a écarté l'essentiel des arguments de « *Vent de Colère !* », mais a jugé qu'un d'entre eux présente un caractère sérieux et nécessite une question préjudicielle à la Cour de Justice de l'Union Européenne (CJUE).
Cette décision accentue l'incertitude sur la pérennité de l'arrêté tarifaire de 2008, et a très fortement compliqué la mise en place des financements des projets éoliens du Groupe, dont la construction avait débuté en mars 2012. Le Groupe Aérowatt est néanmoins parvenu à finaliser la mise en place des financements de l'ensemble de ses investissements pour 2012.
La décision de la CJUE n'est pas attendue avant l'été 2013, et le Conseil d'Etat devra alors finaliser l'instruction de cette requête ce qui reportera d'autant la stabilisation du régime tarifaire de l'éolien.

2. La poursuite des activités photovoltaïques

2.1. Une production d'énergie conforme aux attentes

Au cours du premier semestre 2012, la production d'énergie des centrales photovoltaïques du Groupe a été satisfaisante en raison d'un gisement solaire conforme aux prévisions mais également, de manière générale, grâce aux bonnes performances des centrales.

Quelques problèmes techniques ont toutefois été rencontrés sur certaines centrales de Guyane et de Guadeloupe, compensés par la production des centrales situées en Métropole.

2.2. Les résultats positifs de l'appel d'offres photovoltaïque de puissance comprise entre 100 et 250 kWc

Pour rappel, au cours du dernier trimestre 2011, le Groupe a préparé 14 dossiers de réponses à l'appel d'offres lancé par le Ministère, pour la réalisation et l'exploitation d'installations de production d'électricité à partir de l'énergie solaire d'une puissance comprise entre 100 et 250 kWc, représentant une puissance cumulée de 2,8 MWc à réaliser en Métropole.

La Commission de Régulation de l'Energie a fait paraître le 23 mars 2012 la liste des candidats retenus à l'issue de cette première période de candidature à l'appel d'offres et l'ensemble des projets présentés par le Groupe a été retenu. Ces projets, dont les développements se poursuivent, devront être réalisés avant fin août 2014.

2.3. La finalisation des chantiers en cours et la poursuite du développement de projets

Au cours du premier semestre 2012, seule une centrale photovoltaïque a été achevée et réceptionnée, d'une puissance de 0,1 MWc , elle a ensuite été cédée à un tiers suite à la signature fin 2011 d'un contrat clés en main, réalisé par une filiale du Groupe (Pour plus de détail, voir la 'Note annexes aux comptes consolidés condensés semestriels', point 2.).

En l'absence d'autre construction en cours, le développement des projets s'est poursuivi au cours du premier semestre en vue de répondre à de nouveaux appels d'offres en Métropole et en Nouvelle-Calédonie.

2.4. La mise en place progressive d'un service de maintenance AÉROWATT

Au cours du second semestre 2011, poursuivant sa démarche de valorisation des expériences au sein du Groupe, AÉROWATT a crée, au sein de la Direction de l'Exploitation, un service de maintenance, situé aux Angles (30), pour assurer le suivi de ses centrales photovoltaïques du Sud de la France.

Au cours du premier semestre 2012, les équipes AÉROWATT ont ainsi réalisé la maintenance préventive et curative des filiales exploitant les centrales photovoltaïques du Groupe.

Il est à noter, qu'ayant également vocation à assurer des prestations de maintenance pour compte de tiers, principalement pour des centrales de plus de 36 kWc situées en région PACA, Languedoc-Roussillon et Rhône-Alpes, AÉROWATT a été retenue par la commune de Magalas (Hérault) pour assurer la maintenance d'une centrale photovoltaïque d'une puissance de 150 kWc.

Des discussions sont en cours pour obtenir d'autres contrats.

2.5. Héliowatt : la vente d'Héliophanes

Pour rappel, Héliowatt, filiale à 100 % d'AÉROWATT, a développé une gamme d'ombrières de parking dénommées « Héliophanes ». Ces Héliophanes équipent d'ores et déjà 2 parkings du tramway de Montpellier (via la société HélioTam détenue à 40 % par AÉROWATT).

Au cours du premier trimestre 2012, Héliowatt a été retenue pour fournir une soixantaine d'Héliophanes, représentant environ 670 kWc, qui équiperont le parking d'un site industriel situé à l'Isle-sur-la-Sorgue (84).

3. Les opérations sur le capital d'AÉROWATT

3.1. L'initiation d'un changement de contrôle d'AEROWATT

Par communiqué du 12 janvier 2012, AÉROWATT et la société suisse Kleinkraftwerk Birseck AG (KKB) ont annoncé être entrées en discussions exclusives en vue d'un rapprochement industriel permettant la création d'un acteur paneuropéen dans le domaine de la production d'énergies renouvelables, prenant la forme d'une prise de contrôle majoritaire d'AÉROWATT par KKB. En mars 2012, il a été indiqué au marché que le montage juridique initialement envisagé devait être modifié pour tenir compte de certaines contraintes règlementaires suisses.
L'exclusivité accordée à KKB est alors venue à expiration pour permettre à AÉROWATT d'étudier toutes sortes d'alternatives impliquant des tiers.

Le projet de rapprochement avec KKB n'a pu aboutir.

Au cours du second trimestre 2012, des discussions ont alors été menées entre les actionnaires principaux d'AÉROWATT et JMB Énergie, producteur indépendant d'électricité à partir d'énergies renouvelables en France intervenant dans toutes les étapes de développement de centrales éoliennes, solaires, biogaz et hydroélectriques depuis l'identification des sites jusqu'à la vente d'électricité.

Ainsi, le 18 juillet 2012, l'annonce de discussions exclusives en vue d'une acquisition d'AÉROWATT par JMB Énergie a été diffusée, indiquant qu'un rapprochement industriel prenant la forme dans un premier temps d'une prise de contrôle majoritaire d'AÉROWATT par JMB Énergie en vue de parvenir, dans un second temps à la fusion des deux sociétés.

Voir ci-après III – 'Événements intervenus après le 30 juin 2012 et perspectives'.

3.2. La constatation d'une augmentation de capital

Le 8 juin 2012, le Directoire d'AÉROWATT, faisant usage de l'autorisation donnée par l'assemblée générale extraordinaire du 24 avril 2008 et après accord préalable du Conseil de Surveillance du 21 janvier 2010, a constaté, après avoir procédé à l'attribution gratuite de 17.819 actions en juin 2010, l'attribution définitive, à l'issue de la période d'acquisition, à certains dirigeants et salariés de la société et du Groupe, de 16.479 actions AÉROWATT.

Par suite, une augmentation de capital de 164.790 euros a été constatée, portant le capital social de 19.680.280 euros à 19.845.070 euros, par création de 16.479 actions de 10 euros de valeur nominale.

II. CHIFFRES CLÉS AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2012 ET INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES

Les capacités installées brutes du Groupe en éolien et en solaire

Capacité installée *En MW*	Eolien		Solaire	
	Total	En propre	Total	En propre
Au 30/06/2012	113	81	21	10
Au 31/12/2011	113	81	21	10
Au 30/06/2011	106	80	16	9

Principaux chiffres clés du compte de résultat consolidé (normes comptables françaises) :

En milliers d'euros	30/06/2012 6 mois	30/06/2011 6 mois	*Var*	*Var %*
Chiffre d'affaires vente d'énergie	14 036,1	9 346,2	4 689,9	50%
Chiffre d'affaires études et divers	594,1	4 375,5	-3 781,3	-86%
Chiffre d'affaires consolidé	**14 630,3**	**13 721,7**	**908,5**	**7%**
Production immobilisée	1 012,2	494,3	517,9	105%
Production totale	**15 642,4**	**14 216,0**	**1 426,4**	**10%**
EBITDA*	**9 295,9**	**5 410,8**	**3 885,1**	**72%**
EBITDA retraité **	**8 426,9**	**6 654,3**	**1 772,6**	**27%**
Résultat d'exploitation	4 494,8	2 368,2	2 126,6	90%
Résultat financier	-3 906,7	-3 168,9	-737,8	23%
Résultat exceptionnel	-546,9	86,5	-633,4	-732%
Résultat net de l'ensemble consolidé	-589,7	-981,4	391,7	-40%
Résultat net part du groupe	**-654,4**	**-1 035,8**	**381,4**	**-37%**

**EBITDA = résultat d'exploitation + dotations aux amortissements et aux provisions - reprises aux provisions - retraitements des subventions et aides fiscales + résultat exceptionnel*

***EBITDA retraité des reprises et dotations aux provisions = résultat d'exploitation + dotations aux amortissements - retraitement subventions et aides fiscales + résultat exceptionnel*

Principaux chiffres clés du bilan consolidé (normes comptables françaises) :

En milliers d'euros	30/06/2012	31/12/2011
Actif immobilisé	239 746,2	235 862,1
Actif circulant	23 791,5	26 351,6
Total actif	**263 537,7**	**262 213,7**
Capitaux propres (part du groupe)	27 223,3	27 842,2
Intérêts minoritaires	1 300,1	1 267,1
Autres fonds propres	297,9	297,9
Provisions pour risques et charges	5 214,7	3 850,6
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	160 620,9	159 236,2
Autres dettes	17 797,5	14 781,5
Ecart d'acquisition négatif	0,0	0,0
Aides fiscales et subventions constatées d'avance non remboursables	51 083,3	54 938,2
Total passif	**263 537,7**	**262 213,7**

Toute information et analyse est donnée dans les comptes consolidés condensés et l'annexe des comptes ci-après.

III. RÉPARTITION CONNUE DU CAPITAL D'AÉROWATT AU 30 JUIN 2012

La répartition du capital ci-dessous est arrêtée en fonction de la liste des actionnaires au nominatif au 30 juin 2012, et des porteurs déclarés à la date du 1er juin 2012, date de l'assemblée générale annuelle des actionnaires ayant approuvé les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2011.

Propriétaire	Nombre total d'actions détenues	Pourcentage du capital et des droits de vote
Demeter Partners dont :	**511 296**	**25,76**
Demeter Partners (N)	1	**0**
FCPR Demeter (N + P)	511 295	**25,76**
Crédit Agricole Private Equity dont :	**475 602**	**23,97**
FCPR Crédit Lyonnais Fonds Secondaire 1 (P)	113 049	**5,7**
FCPR Capénergie (N)	362 552	**18,27**
Omnes Capital (N)	1	**0**
Crédit Agricole Centre Loire Expansion (N)	**20 069**	**1,01**
Vivéris Management dont :	**421 134**	**21,22**
FCPI Innovéris IV (N)	42 995	**2,17**
FCPI Innovéris 5 (N)	40 164	**2,02**
FCPI Innovéris 6 (N)	110 321	**5,56**
FCPI Innoveris VII (N)	104 724	**5,28**
FCPI Innovéris VIII (N)	49 183	**2,48**
Vivéris Management (N)	1	**0**
Sud Capital FCPR 2 (N)	55 861	**2,81**
Sud Capital FCPR 3 (N)	17 885	**0,9**
Management (personnes physiques) dont :	**50 570**	**2,55**
Jérôme Billerey (N)	29 105	**1,47**
Laurent Albuisson (N)	17 321	**0,87**
Denis Lefebvre (N)	4 141	**0,21**
Sylvia Raussin (N)	1	**0**
Olivier Dupont (N)	1	**0**
Marc Villecroze (P)	1	**0**
Salariés Groupe AÉROWATT au nominatif (hors Management)	**16 644**	**0,84**
Personnes physiques autres au nominatif	**18 106**	**0,91**
Actionnaires autres au porteur	**471 086**	**23,74**
TOTAL	**1 984 507**	**100**
N = nominatif / P = Porteur		

IV. ÉVÈNEMENTS INTERVENUS APRES LE 30 JUIN 2012 ET PERSPECTIVES

1. La finalisation de l'opération capitalistique sur les actions AÉROWATT

Comme annoncé le 18 juillet 2012, les négociations se sont poursuivies entre les actionnaires principaux et JMB Energie en vue d'une opération de cession des actions AÉROWATT.

Ainsi, le 1er août 2012, la Société AÉROWATT et JMB Energie ont annoncé la signature d'un protocole de cession dans le cadre de ce rapprochement industriel.

Les trois principaux actionnaires (Demeter Partners, Omnes Capital et Vivéris Management) ont ainsi signé, sous condition suspensive de l'obtention de l'accord de certaines banques de financement d'AÉROWATT, un protocole aux termes duquel ils se sont engagés à céder leurs actions au prix de 18 euros par action financé par un crédit-vendeur d'une durée maximale de deux ans.

La condition suspensive a été levée dans les délais impartis et les opérations de cession des actions ont pu être finalisées le 27 septembre 2012, JMB Energie ayant acquis les participations du FCPR Demeter, du FCPR Capénergie, et des FCPI Innovéris V, VI, VII, VIII et FCPR Sud Capital 3 (un peu plus de 60 % du capital).

Par suite, au 27 septembre 2012, l'estimation de la répartition du capital social d'AÉROWATT est la suivante :

Propriétaire	Nombre total d'actions détenues	Pourcentage du capital et des droits de vote
JMB Energies (N)	**1 196 130**	**60,09**
Crédit Agricole Centre Loire Expansion (N)	**20 069**	**1,01**
Vivéris Management (1) dont :	**98 856**	**4,97**
FCPI Innovéris IV (N)	42 995	**2,16**
FCPR Sud Capital 2 (N)	55 861	**2,81**
Management (personnes physiques) dont :	**50 567**	**2,54**
Jérôme Billerey (N)	29 105	**1,46**
Laurent Albuisson (N)	17 321	**0,87**
Denis Lefebvre (N)	4 141	**0,21**
Salariés Groupe AÉROWATT au nominatif (hors Management)	**17 948**	**0,9**
Personnes physiques autres au nominatif	**21 502**	**1,08**
Actionnaires autres au porteur	**585 435**	**29,41**
TOTAL	**1 990 507**	**100**

(1) Il est précisé que les actions détenues par le FCPI Innovéris IV et le FCPR Sud Capital 2 seront apportées à l'offre publique d'achat simplifiée.

N = nominatif

A la date de rédaction des présentes, compte tenu de cette prise de contrôle, JMB Energie doit déposer prochainement un projet d'offre publique d'achat simplifiée sur la base d'une valorisation de 18 euros par actions, visant la totalité des actions AÉROWATT qui ne lui appartiennent pas. Il est également rappelé que JMB Energie a l'intention de mettre en œuvre un retrait obligatoire sur les actions non présentées à l'offre publique, si celles-ci ne représentent pas plus de 5 % du capital ou des droits de vote d'AÉROWATT.

2. Les évènements divers post-clôture

Postérieurement au 30 juin 2012, les évènements principaux ci-après sont à noter :

- En éolien :
  - Les chantiers de construction des centrales de La Motelle, Maxent et de Balazé se poursuivent. La centrale éolienne de Maxent a ainsi été mise en service le 1er septembre.
  - Le financement bancaire d'Eole La Motelle a été signé fin juillet 2012 pour un montant de 31,5 millions d'euros, les travaux se poursuivent pour une livraison échelonnée entre fin 2012 et début 2013.

- En solaire :
  - Le Groupe avait répondu à l'appel d'offres lancé par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie pour la réalisation et l'exploitation d'installations de production d'électricité à partir de l'énergie solaire d'une puissance supérieure à 250 kWc. Deux dossiers avaient été déposés, pour une puissance cumulée de plus de 7,5 MWc l'un situé en métropole, l'autre en Guadeloupe. Ces projets n'ont pas été retenus par le Ministère,
  - Un jugement du Tribunal Administratif de La Réunion a annulé le refus de permis de construire d'un projet de centrale photovoltaïque au sol situé sur la commune de St Anne d'une puissance de 1,7 MWc.

- Modifications juridiques d'AÉROWATT :
  - Une nouvelle augmentation de capital a été constatée début septembre 2012, d'un montant de 60.000 euros suite à l'attribution d'actions gratuites. Le capital est ainsi porté de 19.845.070 euros à 19.905.070 euros par création de 6.000 actions nouvelles de 10 euros de nominal,
  - L'un des co-commissaires aux comptes de la Société, le cabinet JCM Audit et son suppléant, ont démissionné de leurs fonctions le 31 mai 2012 en raison d'une incompatibilité. L'assemblée générale du 7 septembre 2012 a ainsi procédé à la désignation d'un nouveau co-commissaire aux comptes titulaire, le cabinet Hardtmeyer-Huc et de son suppléant.

V. COMPTES SEMESTRIELS ET ANNEXES

1. Etats financiers consolidés condensés semestriels

1.1. Bilan consolidé

ACTIF	30/06/2012 6 mois Valeurs nettes	31/12/2011 12 mois Valeurs nettes	PASSIF	30/06/2012 6 mois Valeurs nettes	31/12/2011 12 mois Valeurs nettes
Actif immobilisé	***239 746 202***	***235 862 122***	***Capitaux propres***	***27 223 342***	***27 842 211***
Ecart d'acquisition	2 693 178	2 827 444	Capital	19 845 070	19 680 280
Immobilisations incorporelles	37 846	21 692	Primes	17 636 285	17 727 675
Terrains	4 300	4 300	Réserves	-9 603 574	-7 781 427
Centrales	200 044 300	207 770 175	Résultat consolidé	-654 439	-1 784 317
Autres immobilisations corporelles	169 762	182 200	***Intérêts minoritaires***	***1 300 118***	***1 267 069***
Immobilisations en cours	29 560 080	17 780 301	***Autres fonds propres***	***297 860***	***297 860***
Immobilisations financières	6 394 076	6 518 722	***Provisions pour risques et charges***	***5 214 690***	***3 850 644***
Titres mis en équivalence	842 660	757 289	***Ecart d'acquisition négatif***		
			Dettes	***178 418 367***	***174 017 712***
Actif circulant	***23 791 464***	***26 351 564***	Emprunts obligataires	78 912	103 221
Stocks et en cours	38 511	33 414	Emprunts bancaires et concours bancaires courants	149 727 692	148 103 934
Clients et comptes rattachés	6 099 015	6 563 283	Autres dettes financières	10 814 248	11 029 013
Autres créances et comptes de régularisation	10 018 887	9 963 880	Fournisseurs et comptes rattachés	3 548 579	3 268 843
Valeurs mobilières de placement	4 333 984	4 209 193	Autres dettes et comptes de régularisation	5 245 751	5 670 678
Disponibilités	3 301 067	5 581 794	Dettes sur immobilisations	9 003 185	5 842 023
			Aides fiscales et subventions constatées d'avance non remboursables	***51 083 294***	***54 938 190***
TOTAL ACTIF	**263 537 667**	**262 213 686**	**TOTAL PASSIF**	**263 537 670**	**262 213 686**

1.2. Compte de résultat consolidé

	Exercice 30/06/2012 6 mois	Exercice 30/06/2011 6 mois
Chiffre d'affaires	***14 630 262***	***13 721 719***
Production immobilisée	1 012 183	494 305
Production	***15 642 445***	***14 216 024***
Achats consommés	-342 208	-2 589 573
Marge brute	***15 300 237***	***11 626 451***
Autres achats et charges externes	-4 189 529	-3 972 035
Charges de personnel	-1 464 929	-1 904 707
Impôts et taxes	-551 531	-444 625
Dotations nettes aux amortissements et provisions	-8 705 033	-5 514 673
Autres produits d'exploitation	3 538 552	2 744 037
Autres produits et charges d'exploitation	567 032	-166 250
Résultat d'exploitation	***4 494 799***	***2 368 198***
Résultat financier	-3 906 731	-3 168 926
Résultat courant des entreprises intégrées	***588 068***	***-800 728***
Charges et produits exceptionnels	-546 921	86 498
Impôts	-280 301	2 807
Régularisation des Impôts Différés antérieurs	-187 703	0
Résultat net des entreprises intégrées	***-426 857***	***-711 423***
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	-28 594	-107 321
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-134 266	-162 654
Reprise écart d'acquisition négatif	0	0
Résultat net de l'ensemble consolidé	***-589 717***	***-981 398***
Intérêts minoritaires	64 722	54 451
RESULTAT NET (part du groupe)	**-654 439**	**-1 035 849**

Résultat par action non dilué	-0,33	-0,53
Résultat par action dilué	-0,32	-0,51
Nombre d'actions	1 984 507	1 968 028
Nombre stocks options & actions gratuites attribuables potentiellement	60 038	66 133

2. Notes annexes aux comptes consolidés condensés semestriels

Sauf indication contraire, les montants présentés ci-dessous sont en euros.

La présente annexe fait partie intégrante des comptes consolidés condensés semestriels au 30 juin 2012. Les comptes consolidés condensés semestriels ont été arrêtés par le Directoire du 26 septembre 2012. Ces comptes sont établis comparativement avec ceux du 31 décembre 2011 et du 30 juin 2011.

2.1. Faits caractéristiques du 1er semestre 2012

Le 1er semestre 2012 a été caractérisé pour le Groupe AÉROWATT par les principaux faits marquants suivants :

- mouvements de périmètre :
  - liquidation amiable de la société Hélio Toiture Corse, détenue à 70 % par AÉROWATT,
  - changement de dénomination sociale de la société Eole Concoret (initialement destinée à porter un projet éolien en Bretagne, projet en développement repris par AÉROWATT) qui devient Eole Petite Place (destinée à porter un projet éolien en Guadeloupe dans le cadre du repowering de la centrale de Marie-Galante) ;

- département éolien :
  - début des constructions de 3 centrales éoliennes en métropole : Balazé 2 (Ille-et-Vilaine, 2,3 MW), Maxent (Ille-et-Vilaine, 6 MW) et La Motelle (Ardennes, 24 MW). La centrale de Maxent a été mise en service en septembre 2012,
  - analyse par le rapporteur du Conseil d'Etat du recours déposé en 2008 par l'association « Vent de Colère !» concernant l'arrêté tarifaire éolien. La notion contestée de « déclaration des aides d'Etat à Bruxelles » a été renvoyée à la compétence de la Cour de Justice de l'Union Européenne. Une décision est attendue sous 12 à 24 mois. Ce débat a provoqué un certain attentisme des banques de financement de projets, en particulier pour la centrale de La Motelle, dossier pour lequel la structuration d'un nouveau financement a été suspendue pendant 3 mois,
  - en Nouvelle-Calédonie, des conventions ont été signées avec le gouvernement par les sociétés de projets du Groupe portant les centrales éoliennes en exploitation afin d'accorder des subventions tarifaires au titre de 2012, en attendant la réforme du système tarifaire d'électricité prévue début 2013,
  - à l'issue de l'appel d'offres lancé par le Gouvernement français en 2010 pour le développement de l'éolien terrestre dans les départements d'outre-mer et en Corse, et pour lequel AÉROWATT avait déposé 7 dossiers, AÉROWATT a été désigné en février 2012 pour la construction de 3 des 9 projets retenus par le Ministère, dont 2 en Guadeloupe et 1 en Martinique, représentant une puissance cumulée de près de 20 MW. Ces centrales seront équipées de technologies de stockage de l'énergie (batteries) et de prévisions de production ;

- département solaire :
  - poursuite et fin des travaux (réception) au titre du contrat clés en main hors groupe signé fin 2011 portant sur la réalisation par Hélio L'R d'une centrale solaire en intégré au bâti en Métropole pour une puissance de 0,1 MWc et un montant total de 0,6 millions d'euros,
  - le Groupe AÉROWATT a déposé des dossiers en réponse aux appels d'offres solaires :

- pour des installations en intégré au bâti d'une puissance comprise entre 100 et 250 kWc : 14 dossiers représentant une puissance cumulée de 2,8 MWc. La Commission de régulation de l'énergie a publié le 23 mars 2012 la liste des lauréats de la première période de candidature à l'appel d'offres pour des installations photovoltaïques de puissance comprise entre 100 et 250 kWc, le Groupe AÉROWATT a ainsi été retenu sur les 14 dossiers déposés ;

- financements :
  - signature et mise en place d'emprunts bancaires à long terme afin de financer les constructions de 2012 des centrales éoliennes de Maxent et Balazé 2 ;

- contrôle fiscal réalisé sur la TVA de Solar Energies ayant donné lieu à une proposition de rectification au titre de la TVA NPR pour 0,6 millions d'euros, cette proposition est contestée par la société ;

- fin du contrôle fiscal sur la centrale de Hélio La Perrière, la SNC portant la mécanique de défiscalisation, se concluant non par un redressement, mais un décalage de paiement de 18 mois ;

- augmentation de capital réalisée en juin 2012 sur AÉROWATT pour 165 milliers d'euros par incorporation des réserves indisponibles suite à l'attribution d'actions gratuites.

2.2. Principes et méthodes comptables

2.2.1. Base de préparation

Les comptes consolidés ont été préparés selon les méthodes et principes comptables utilisés pour l'établissement des comptes de l'exercice précédent, clos au 31 décembre 2011, en conformité avec le règlement CRC n°99-02 du 22 juin 1999.
Les présents comptes intermédiaires ne reprennent pas toute l'information et les notes annexes requises pour des états financiers complets. Les comptes consolidés condensés semestriels sont donc à lire de manière conjointe avec les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2011. Les principes comptables appliqués par le Groupe dans les comptes consolidés semestriels condensés au 30 juin 2012 sont identiques à ceux appliqués dans les comptes consolidés du 31 décembre 2011.

2.2.2. Base d'évaluation des comptes consolidés

La préparation des états financiers consolidés nécessite la prise en compte d'un certain nombre d'estimations et d'hypothèses. Ces hypothèses sont déterminées sur la base de la continuité d'exploitation en fonction des informations disponibles à la date de leur établissement. A chaque clôture, ces hypothèses et estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées ont évolué ou si de nouvelles informations sont à disposition des dirigeants. Il est possible que les résultats futurs diffèrent de ces estimations et hypothèses.

2.3. Informations relatives au périmètre de consolidation

Au 30 juin 2012, le Groupe AÉROWATT compte 64 filiales.

Nom de la filiale	% de détention par AEROWATT	% de contrôle	Méthode de consolidation
AEROWATT SA			**Société mère**
Guadeloupe			
SNC Eole Marie Galante	100%	100%	Intégration Globale
SARL Eole La Montagne	99,8%	99,8%	Intégration Globale
SARL Eole Morne Constant	99,8%	99,8%	Intégration Globale
SAS Eole Fonds Caraïbes	100%	100%	Intégration Globale
SARL Eole Grand Maison	100%	100%	Intégration Globale
SARL Eole Terre de Bas	100%	100%	Intégration Globale
SARL Hélio Fonds Caraïbes (ex-Eole Bel Air)	100,00%	100%	Intégration Globale
SARL Eole Désirade 4**	66,67%	100%	Intégration Globale
SNC Eolienne Petit Canal 1	50%	50%	Mise en Equivalence
SARL Eole Gardel	100%	100%	Intégration Globale
Martinique			
SARL Eole Morne Carrière	100%	100%	Intégration Globale
Saint Pierre et Miquelon			
SARL Eole Miquelon	100%	100%	Intégration Globale
Nouvelle Calédonie			
SARL Eole Kafeate	100%	100%	Intégration Globale
SARL Eole Kafeate 2	100%	100%	Intégration Globale
SARL Eole Touongo**	66,71%	100%	Intégration Globale
SARL AEROWATT Nlle Calédonie	100%	100%	Intégration Globale
SARL Eole Yate	100%	100%	Intégration Globale
SARL Hélio PANC	100%	100%	Intégration Globale
SARL Eole Poya	100%	100%	Intégration Globale
SARL Hélio Témala	100%	100%	Intégration Globale
La Réunion			
SARL Eole La Perrière	100%	100%	Intégration Globale
SARL Eole Malécage	100%	100%	Intégration Globale
SARL Hélio Saint Benoît	100%	100%	Intégration Globale
SARL Eole Paindrey	100%	100%	Intégration Globale
SARL Hélio La Perrière**	66,67%	100%	Intégration Globale
International			
AEROWATT Mauritius	85%	85%	Intégration Globale
Eole Plaine des Roches	85%	85%	Intégration Globale

Nom de la filiale	% de détention par AEROWATT	% de contrôle	Méthode de consolidation
Métropole			
SNC Eole Plan du Pal	99%	99%	Intégration Globale
SNC Eole Désirade	100%	100%	Intégration Globale
SARL Centrale Eolienne Plan du Pal	49%	49%	Intégration Proportionnelle
SARL Winergy	100%	100%	Intégration Globale
SARL Eole Balazé**	66,75%	100%	Intégration Globale
SARL Eole Sorbon	100%	100%	Intégration Globale
SARL Eole Les Buissons	100%	100%	Intégration Globale
SAS Eole La Motelle**	66,67%	100%	Intégration Globale
SAS AEROWATT Participations	55%	55%	Intégration Globale
SAS Solar Energies*	35,75%	65%	Intégration Globale
SARL Eole Maxent**	66,75%	100%	Intégration Globale
SARL Héliowatt	100%	100%	Intégration Globale
SARL Eole Brocéliande	100%	100%	Intégration Globale
SA Valeco SPE	66%	66%	Intégration Globale
SARL Parc de la Renardière	33,33%	33,33%	Mise en Equivalence
SARL Eole Petite Place (ex - Eole concoret)	100%	100%	Intégration Globale
SARL Eole Petit Fougeray	100%	100%	Intégration Globale
SARL Eole Saint Ouen la Rouerie	100%	100%	Intégration Globale
SARL Eole Baguer-Pican La Boussac	100%	100%	Intégration Globale
SARL Hélio Logistique**	65,08%	100%	Intégration Globale
SARL Hélio Orange**	65,05%	100%	Intégration Globale
SARL Hélio Florensac**	65,35%	100%	Intégration Globale
SARL Hélio 21 (ex-Hélio Ajaccio)	100%	100%	Intégration Globale
SAS AEROWATT Energies	65%	65%	Intégration Globale
SARL Hélio Béziers**	65,53%	100%	Intégration Globale
SAS Hélio Cognocoli	26%	26%	Mise en Equivalence
SARL Eole Pierrefitte-es-Bois	100%	100%	Intégration Globale
SARL Eole Les Patoures	100%	100%	Intégration Globale
SARL Eole Côte du Moulin	100%	100%	Intégration Globale
SARL Hélio PACA	100%	100%	Intégration Globale
SARL Hélio L'R	100%	100%	Intégration Globale
SARL Balazé 2**	65,00%	100,00%	Intégration Globale
SARL Eole Moulin Tizon	100%	100%	Intégration Globale
SAS Hélio TAM	40%	40%	Intégration Proportionnelle
SARL Parc des Hauts Vents**	61,75%	95,00%	Intégration Globale
SARL Eole La Campagne Dunoise (ex-Eole Charpentier)	100%	100%	Intégration Globale
SAS Parc éolien de Cassini	50%	50%	Intégration Proportionnelle

** Société détenue par Aérowatt Participations*
***Sociétés détenues majoritairement par Aérowatt Energies*

2.4. Explications des postes du bilan consolidé

2.4.1. Actif immobilisé

Ecarts d'acquisition

	31/12/11	Augmentation	Diminution	Variation périmètre	Autres variations	30/06/12
Valeurs brutes						
S/ acquisitions sociétés Nouvelle Calédonie	1 558 407					1 558 407
S/ acquisition Prony 1	144 026					144 026
S/ acquisition Valeco SPE	1 084 934					1 084 934
S/ acquisition Parc de la Renardière	289 662					289 662
S/ acquisition Marie Galante	303 088					303 088
S/ acquisition Parc des Hauts Vents	236 538					236 538
S/ acquisition Eole Les Buissons	24 749					24 749
S/ acquisition Eole La Motelle	414 561					414 561
Total valeurs brutes	**4 055 965**	**0**	**0**	**0**	**0**	**4 055 965**
Amortissements						
S/ acquisitions sociétés Nouvelle Calédonie	736 918	43 236				780 154
S/ acquisition Prony 1	59 717	7 026				66 743
S/ acquisition Valeco SPE	147 284	27 123				174 407
S/ acquisition Parc de la Renardière	22 935	7 242				30 177
S/ acquisition Marie Galante	229 562	43 726				273 288
S/ acquisition Parc des Hauts Vents	7 355	5 913				13 268
S/ acquisition Eole Les Buissons	24 749					24 749
S/ acquisition Eole La Motelle	0					0
Total amortissements & provisions	**1 228 521**	**134 266**	**0**	**0**	**0**	**1 362 787**
Valeurs nettes	**2 827 444**	**-134 266**	**0**	**0**	**0**	**2 693 178**

Les écarts d'acquisition n'ont pas connu de mouvement significatif sur le semestre.

Immobilisations corporelles

	31/12/11	Augmentation	Diminution	Variation périmètre	Autres variations	30/06/12
Valeurs brutes						
Terrains	4 300					4 300
Installations techniques, centrales	253 598 394	52 653				253 651 047
Installations techniques centrales en crédit bail	14 203 589					14 203 589
Installations techniques, autres	294 434	21 303				315 737
Autres immobilisations corporelles	410 782	10 106	793			420 095
Immobilisations corporelles en cours	17 109 384	11 702 735	65 288		-14 178	28 732 653
Avances et acomptes versés	670 917	169 759	13 249			827 427
Total valeurs brutes	**286 291 801**	**11 956 555**	**79 330**		**-14 178**	**298 154 848**
Amortissements et Provisions						
Installations techniques,centrales	58 990 118	7 423 438				66 413 556
Installations techniques, centrales en crédit bail	1 041 690	355 090				1 396 780
Installations techniques, autres	226 387	21 345				247 732
Autres immobilisations corporelles	296 630	22 317	609			318 338
Total amortissements et provisions	**60 554 825**	**7 822 191**	**609**			**68 376 406**
Valeurs nettes	**225 736 977**	**4 134 365**	**78 721**		**-14 178**	**229 778 442**

La hausse des immobilisations corporelles s'explique principalement par :

- en éolien : la poursuite des constructions des centrales de Maxent, La Motelle et Balazé 2,
- la production immobilisée du semestre correspondant au développement réalisé par le bureau d'études AÉROWATT pour un total de 1 012 milliers d'euros (cf. 2.5.2. Autres produits d'exploitation).

Le reclassement de la ligne 'Immobilisations en cours' à 'Centrales' se fait à compter de la date de réception définitive de la centrale, marquant le début d'amortissement de la centrale.

Au 30 juin 2012, il n'a pas été constaté de dépréciation des actifs immobilisés, la production de vente d'énergie réalisée étant supérieure à la production estimée dans le plan d'affaires prévisionnel.

La méthode retenue pour le calcul des dépréciations des actifs immobilisés est mentionnée en II.C.5 de l'annexe des comptes consolidés clos au 31 décembre 2011.

2.4.2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent notamment :

- pour un montant total net de 3 505 milliers d'euros : aux comptes courants détenus dans les sociétés mises en équivalence et notamment Eole Petit Canal 1 et Parc de la Renardière,
- pour un montant total de 3 045 milliers d'euros : aux comptes de réserves souscrits au profit des établissements de crédit dans le cadre de la mise en force des emprunts.

2.4.3. Actif circulant

Créances

	31/12/11	30/06/12	*A un an au plus*	*A plus d'un an*
Avances et acomptes versés	229 513	245 951	245 951	0
Clients et comptes rattachés	6 673 276	6 209 008	6 097 493	111 515
Autres créances	8 248 302	8 271 409	7 170 464	1 100 945
Charges constatées d'avance	1 486 065	1 501 527	433 002	1 068 525
Total valeurs brutes	**16 637 156**	**16 227 895**	**13 946 910**	**2 280 985**
Dépréciation créances clients	109 993	109 993	0	109 993
Total valeurs nettes	**16 527 163**	**16 117 902**	**13 946 910**	**2 170 992**

2.4.4. Capitaux propres

Au 30 juin 2012, le capital social d'AEROWATT se compose de 1.984.507 actions de 10 Euros.

	Capital	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Ecarts de conversion	Ecarts de réévaluation	Autres	Total des capitaux propres
Situation à la clôture 31/12/2010	**19 680 280**	**-8 084 211**	**439 675**	**-2 203**		**17 727 675**	**29 761 216**
Affectation du résultat		439 675	-439 675				
Résultat de l'exercice			-1 784 317				-1 784 317
Variations du capital de l'entreprise consolidante							
Acquisition ou cession de titres d'autocontrôle							
Incidence des réévaluations							
Variation des écarts de conversion				-3 238			-3 238
Changements de méthodes comptables							
Imputation de l'écart d'acquisition sur les capitaux propres							
Autres variations		-131 450					-131 450
Situation à la clôture 31/12/2011	**19 680 280**	**-7 775 986**	**-1 784 317**	**-5 441**		**17 727 675**	**27 842 211**
Affectation du résultat		-1 784 317	1 784 317				
Résultat de l'exercice			-654 439				-654 439
Variations du capital de l'entreprise consolidante	164 790	-73 400				-91 390	
Acquisition ou cession de titres d'autocontrôle							
Incidence des réévaluations							
Variation des écarts de conversion				7 890			7 890
Changements de méthodes comptables							
Imputation de l'écart d'acquisition sur les capitaux propres							
Autres variations		27 680					27 680
Situation à la clôture 30/06/2012	**19 845 070**	**-9 606 023**	**-654 439**	**2 449**		**17 636 285**	**27 223 342**

Conformément aux dispositions votées lors de la réunion du directoire du 8 juin 2012, une augmentation de capital a été réalisée par incorporation de réserves dans le cadre de l'émission et l'attribution de 16 479 actions gratuites (dans le cadre de la décision d'attribution gratuite initiale de 17.819 actions du Directoire du 10 juin 2010). Le capital social a été porté à 19 845 070 €, divisé en 1 984 507 actions ordinaires de 10 € de valeur nominale

2.4.5. Provisions pour risques et charges

	31/12/11	Dotations	Reprises	Variation périmètre	Autres Variations	30/06/12
Provisions pour risques (Malus EDF)	479 584					479 584
Provisions pour risques et charges	1 017 365	954 159	85 164			1 886 360
Provisions pour démantèlement	229 262	13 242				242 504
Provisions pour risques des titres mis en équivalence	1 858 483	107 914				1 966 397
Impôt différé passif	265 950	373 895				639 845
Total Provisions pour risques et charges	**3 850 644**	**1 449 210**	**85 164**			**5 214 690**

Les provisions pour risques et charges concernent principalement des projets en développement pour 1 225 milliers d'euros (dont 316 milliers d'euros dotés sur le semestre) et la TVA NPR de la société Solar Energies pour 638 milliers d'euros (dotée intégralement sur le semestre, et compensée totalement par la reprise de la TVA NPR en 'Autres produits') (cf. 2.1. Faits caractéristiques du 1er semestre 2012).

2.4.6. Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières se ventilent ainsi :

	31/12/11	30/06/12	*A moins d'un an*	*A plus d'un an et moins de cinq ans*	*A plus de cinq ans*
Emprunts obligataires convertibles	103 221	78 912	51 575	27 337	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	126 604 988	128 815 946	9 929 036	37 722 709	81 164 201
Emprunts en crédit-bail	13 338 036	12 909 549	803 555	3 731 170	8 374 823
Dettes financières diverses	11 029 013	10 814 248	244 690	877 687	9 691 871
Concours bancaires courants	8 160 910	8 002 200	8 002 200	0	0
Total emprunts et dettes financières	**159 236 168**	**160 620 852**	**19 031 056**	**42 358 903**	**99 230 895**

Les emprunts et dettes financières ont évolué de la façon suivante :

- 6 587 milliers d'euros au titre au titre de tirages complémentaires réalisés sur des emprunts en préfinancement, afin de financer les centrales en construction sur le semestre,
- 4 987 milliers d'euros de remboursements.

2.4.7. Autres dettes

	31/12/11	30/06/12	*A un an au plus*	*A plus d'un an*
Fournisseurs	3 268 843	3 548 578	3 548 578	0
Avances et acomptes reçus sur commandes	7 176	91 384	91 384	0
Dettes fiscales et sociales	4 449 315	3 446 052	2 359 857	1 086 195
Dettes sur immobilisations	5 842 023	9 003 185	8 125 300	877 885
Dettes diverses	1 214 187	1 708 315	1 708 315	0
Aides et subventions définitivement acquises, constatées d'avance	54 938 190	51 083 292	4 854 051	46 229 239
Total autres passifs	**69 719 734**	**68 880 806**	**20 687 487**	**48 193 319**

La hausse des dettes sur immobilisations s'explique principalement par la poursuite des constructions des centrales La Motelle, Balazé 2 et Maxent sur le semestre.

2.5. Explications du compte de résultat consolidé

2.5.1. Ventilation du chiffre d'affaires par activité

	Exercice 30/06/2012 6 mois	Exercice 30/06/2011 6 mois
Vente d'énergie	14 036 123	9 346 235
Vente de crédits carbone	106 219	93 344
Prestations de services	430 358	4 280 119
Autres	57 562	2 022
Total chiffre d'affaires	**14 630 262**	**13 721 719**

L'évolution du chiffre d'affaires s'explique notamment par :

- l'amélioration, d'une année sur l'autre, des conditions d'exploitation (début 2011 pénalisé par deux alertes cycloniques en Nouvelle-Calédonie, et des conditions de vent peu satisfaisantes en Métropole). A périmètre comparable, la croissance organique du semestre ressort ainsi à +26%.
- la croissance additionnelle provient de l'apport des centrales mises en service au cours de l'année 2011. Il s'agit de la centrale éolienne des Hauts Vents (6,9 MW) et de centrales solaires, en Métropole et en Outre-mer, d'une puissance cumulée totale de 5 MWc bruts,
- aucune nouvelle mise en service significative n'a été réalisée au cours du 1er semestre,

compensée en partie par la baisse des prestations de services liées aux constructions de centrales clés en main. Les prestations de service du 1er semestre 2012 correspondent notamment à la finalisation d'un contrat clés en main hors groupe (soit 267 milliers d'euros sur le semestre), pour lequel le chiffre d'affaires a été constaté à l'avancement et à la réalisation de contrats de maintenance (soit 124 milliers d'euros sur le semestre).

Il convient de préciser que le chiffre d'affaires 'Vente d'énergie' ne tient pas compte des aides financières octroyées par le gouvernement de Nouvelle-Calédonie en attendant l'entrée en vigueur du nouveau tarif éolien prévu début 2013. Cette aide financière permettant de garantir un niveau de rentabilité minimum, celle-ci est considérée comme un complément de prix de vente. Elles s'élèvent à 284 milliers d'euros sur le 1er semestre 2012 au titre de la production des centrales de Nouvelle-Calédonie. (cf. 2.5.2 Autres produits d'exploitation)

2.5.2. Autres produits d'exploitation

	Exercice 30/06/2012 6 mois	Exercice 30/06/2011 6 mois
Production immobilisée	1 012 183	494 305
Subventions d'exploitation	347 537	0
Transfert de charges	332 591	175 332
Reprises de provisions	85 164	1 533 758
Reprises sur subventions d'exploitation	0	0
Autres produits (retraitement subventions et aides fiscales)	3 357 034	2 558 604
Autres produits (garanties de productibles)	181 518	185 433
Total autres produits d'exploitation	**5 316 027**	**4 947 432**

La production immobilisée correspond à l'activation des coûts de développement (directs et indirects) des projets éoliens et solaires pour 1 012 milliers d'euros. La hausse de la production immobilisée par rapport au 1er semestre 2011 s'explique par l'impact des projets abandonnés en 2011 qui diminuait la production immobilisée.

Les subventions d'exploitation incluent notamment 284 milliers d'euros de subventions liées aux conventions signées avec le gouvernement de Nouvelle Calédonie sur les centrales éoliennes en exploitation afin de pallier la réforme du système tarifaire d'électricité prévue début 2013. (cf. 2.5.1 Ventilation du chiffre d'affaires par activité)

L'évolution des 'Autres produits (retraitement subventions et aides fiscales)' s'explique notamment par la prise en compte de la TVA NPR sur Solar Energies pour 638 milliers d'euros. (cf. 2.4.5 Provisions pour risques et charges)

2.5.3. Charges de personnel et effectif

Charges de personnel

	Exercice 30/06/2012 6 mois	Exercice 30/06/2011 6 mois
Salaires et traitements	1 006 924	1 365 608
Charges sociales	458 005	539 099
Total charges de personnel	**1 464 929**	**1 904 707**

Effectifs

L'effectif du Groupe aux dates de clôture est le suivant :

	Exercice 30/06/2012 6 mois	Exercice 30/06/2011 6 mois
Cadres et équivalents	31	33
Employés	13	14
Total	**44**	**47**
Effectif moyen*	***41***	***49***
Décomposition par société		
Aérowatt SA	*38*	*41*
Eole Miquelon	*1*	*1*
Aérowatt Nouvelle Calédonie	*4*	*4*
Aérowatt Mauritius	*1*	*1*
Décomposition par contrat		
CDI	*41*	*45*
CDD	*2*	*1*
Contrats d'apprentissage ou d'alternance	*1*	*1*

** Les contrats d'apprentissage et d'alternance n'entrent pas en compte dans l'effectif moyen*

2.5.4. Dotations aux amortissements et aux provisions

	Exercice 30/06/2012 6 mois	Exercice 30/06/2011 6 mois
Dotations amortissements et provisions sur immobilisations	7 836 038	6 758 193
Dotations provisions actif circulant	0	0
Dotations provisions risques et charges	954 159	290 237
Total dotations aux amortissements et aux provisions	**8 790 197**	**7 048 431**

L'évolution des dotations aux provisions pour risques et charges concerne principalement la TVA NPR de la société Solar Energies pour 638 milliers d'euros (dotée intégralement sur le semestre, et compensée totalement par la reprise de la TVA NPR en 'Autres produits d'exploitation').

2.5.5. Résultat financier

Le résultat financier s'analyse comme suit :

	Exercice 30/06/2012 6 mois	Exercice 30/06/2011 6 mois
Revenus des autres créances et VMP	63 419	66 096
Produits nets sur cession de VMP	26 814	43 476
Produits des autres immobilisations financières		
Différences positives de change	10 121	1 932
Autres produits financiers	31 311	8 308
Reprises sur provisions financieres	0	0
Total produits financiers	**131 862**	**119 812**
Charges financières		
Intérêts et charges assimilées	3 848 786	3 285 764
Différences négatives de change	551	0
Autres charges financières	189 255	2 974
Dotations provisions financières	1	0
Total charges financières	**4 038 593**	**3 288 738**
Résultat financier	**-3 906 731**	**-3 168 926**

2.5.6. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'analyse de la manière suivante :

	Exercice 30/06/2012 6 mois	Exercice 30/06/2011 6 mois
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	45 455	1 109
Produits exceptionnels sur opérations en capital	69	44 582
Autres produits exceptionnels		28 000
Reprise subventions		
Reprises de provisions et transferts de charges		69 065
Total produits exceptionnels	**45 524**	**142 756**
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	52 161	10 421
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	184	45 837
Autres charges exceptionnelles	540 100	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions		0
Total charges exceptionnelles	**592 445**	**56 258**
Résultat exceptionnel	**-546 921**	**86 498**

L'évolution des « Autres charges exceptionnelles » s'explique par la prise en charge des frais de conseils engagés, pour 540 milliers d'euros, dans le cadre du projet de restructuration actionnariale initié dans les intérêts de la société.

2.5.7. Charges et produits d'impôts

	Exercice 30/06/2012 6 mois	Exercice 30/06/2011 6 mois
Impôts exigibles	135 632	76 817
Charges et (produits) d'impôts différés	332 372	-79 624
Total charges et (produits) d'impôts	**468 004**	**-2 807**

Il a été comptabilisé une charge d'impôts différés relative aux exercices passés de 188 milliers d'euros. Cette charge d'impôts se décompose de la manière suivante :

- pour le groupe d'intégration fiscale Aérowatt Energies : 109 909 euros
- pour la société Solar Energies : 77 794 euros

2.6. Autres informations

2.6.1. Evénements postérieurs à la situation du 30 juin 2012

- AÉROWATT et la société JMB Energie, producteurs d'électricité verte en France ont annoncé le 18 juillet dernier leur rapprochement dans le cadre d'une prise de contrôle majoritaire d'Aérowatt par JMB Energie en vue d'une fusion dans un second temps. Le prix d'acquisition a été fixé à 18 € par action Aérowatt, soit une valorisation totale de 35,4 millions d'euros pour 100% du capital d'Aérowatt, dont une partie financée par un crédit vendeur d'une durée maximale de 2 ans. Les parties se sont données jusqu'à fin septembre 2012 pour la réalisation effective des opérations de cessions, la condition suspensive d'obtention de l'accord des banques étant levée depuis le 14 septembre 2012.

- Les négociations bancaires concernant la construction de la centrale éolienne de La Motelle ont abouti à la signature de l'emprunt, le 26 juillet 2012, pour un financement total de 31,5 millions d'euros.

- Les constructions des centrales éoliennes de La Motelle, Balazé 2 et Maxent représentant 32MW, se poursuivent pour des mises en service réalisées en septembre 2012 pour Maxent, et prévues sur le 4ème trimestre 2012 pour Balazé 2 et le 1er semestre 2013 pour La Motelle.

- Le 6 septembre 2012, il a été procédé à une augmentation de capital de 60 000 € par incorporation de réserves dans le cadre de l'émission et de l'attribution de 6 000 actions gratuites Le capital social se trouvant porté à 19 905 070 €, divisé en 1 905 507 actions ordinaires de 10 € de valeur nominale.

- La société Hélio La Perrière a reçu, en août 2012, la TVA et la TVA NPR sur la centrale solaire de la Perrière pour un montant de 1,9 million d'euros.

- Les 2 dossiers déposés par la Société à l'appel d'offres pour des installations solaires au sol (d'une puissance cumulée de 7,7 MWc) n'ont pas été retenus. Une demande d'information a été faite à la CRE pour comprendre les raisons de cet échec.

2.6.2. Informations sectorielles

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires vente d'énergie réalisé par le Groupe se décompose comme suit par activité et zone géographique :

	Exercice 30/06/2012 6 mois	Exercice 30/06/2011 6 mois
Métropole	3 507 932	2 539 445
Outre- Mer	4 547 157	3 252 258
Eolien	**8 055 089**	**5 791 703**
Métropole	2 605 359	2 222 162
Outre- Mer	3 375 675	1 332 370
Solaire	**5 981 034**	**3 554 532**
Total chiffre d'affaires - vente d'énergie	**14 036 123**	**9 346 235**

Actifs immobilisés

La segmentation géographique et par activité des centrales et immobilisations en cours est la suivante :

Centrales (dont crédit-bail) -Valeur nette	30/06/2012	31/12/2011
Métropole	48 158 511	49 506 073
Outre- Mer	59 831 603	63 653 678
Eolien	**107 990 114**	**113 159 751**
Métropole	34 343 633	35 212 514
Outre- Mer	57 710 553	59 397 910
Solaire	**92 054 186**	**94 610 424**
Total centrales - Montant net	**200 044 300**	**207 770 175**

Immobilisations en cours (dont avances & acomptes versés)	30/06/2012	31/12/2011
Métropole	*20 942 554*	9 234 207
Outre- Mer	*5 028 446*	5 154 822
Autres	*639 264*	629 415
Eolien	**26 610 264**	**15 018 444**
Métropole	*2 114 751*	1 951 932
Outre- Mer	*835 066*	809 927
Solaire	**2 949 817**	**2 761 859**
Total Immobilisations en cours	**29 560 080**	**17 780 303**

2.6.3. Transactions avec les entreprises liées

Le tableau des transactions avec les entreprises liées se présente ainsi :

	30/06/2012 12 mois	31/12/2011 12 mois	30/06/2011 6 mois
ACTIF			
Participations mises en équivalence	842 660	757 289	736 727
Créances rattachées nettes	2 787 460	2 950 258	3 089 238
Créances clients nettes	0	1 412 477	2 535 657
PASSIF			
Titres mis en équivalence	-1 966 397	-1 858 483	1 275 030
Provision pour risques	0	0	0
COMPTE DE RESULTAT			
Chiffre d'affaires	10 060	5 019 992	2 761 533
Transfert de charges	0	32 291	0
Produits financiers	63 251	127 776	66 078

Les entreprises liées sont constituées des sociétés mises en équivalence et des sociétés en intégration proportionnelle.

Il n'y a aucune transaction avec les parties liées.

2.6.4. Engagements hors bilan

Engagements reçus : Avals et cautions : 76 milliers d'euros.

Engagements donnés : Engagements en matière de retraite : 31 milliers d'euros

La caution donnée par AÉROWATT au profit des établissements bancaires, pour l'endettement de ses filiales qui est repris dans les comptes consolidés, s'élève à 16 468 milliers d'euros. Ces montants intra-groupe s'annulent dans les engagements hors-bilan du Groupe.

Les engagements donnés par le Groupe AÉROWATT au profit des établissements bancaires sont décrits aux paragraphes II.F.6. et II.H.4 de l'annexe des comptes consolidés clos au 31 décembre 2011 du Groupe AÉROWATT.

2.6.5. Intégration fiscale

Le groupe d'intégration fiscale d'AÉROWATT SA est déficitaire, il n'a donc pas été constaté d'impôts différés. En revanche, il a été constaté de l'impôt différé au niveau du groupe d'intégration fiscale d'Aérowatt Energies.

De l'impôt différé a également été constaté sur les retraitements liés aux sociétés Valeco SPE, Centrale Eolienne de Plan du Pal, Solar Energies et Hélio TAM, sociétés non intégrées fiscalement.

3. Tableau de financement par l'analyse des flux de trésorerie

Dans le tableau des flux de trésorerie consolidé, la trésorerie est définie comme l'ensemble des liquidités du Groupe en comptes courants bancaires, caisses et valeurs mobilières de placement, sous déduction des concours bancaires à court terme.

	30/06/2012	31/12/2011
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE		
Résultat net des sociétés intégrées	**-426 857**	**-1 417 001**
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
- Amortissement et provisions	8 705 033	14 162 241
- Reprises de produits d'avance sur aides et subventions	-3 854 900	-5 479 612
- Plus-values ou moins-values de cession, nettes d'impôt	115	-368 579
- Impôt différé	332 372	-200 495
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	**4 755 763**	**6 696 554**
Retraitements liés aux sociétés mises en équivalence	**-6 004**	**470 770**
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	**-144 020**	**134 747**
Flux net de trésorerie généré par l'activité	**4 605 739**	**7 302 071**
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	-8 332 977	-46 024 806
Cession d'immobilisations	69	0
Incidence des variations de périmètre	0	5 850
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	**-8 332 908**	**-46 018 956**
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Souscription à augmentation de capital et primes d'émission		0
Augmentation capital part minoritaires		0
Apports en comptes courants nets des remboursements	-161 063	4 263 469
Aides fiscales et subventions	147 385	168 394
Avance remboursable	0	47 860
Emissions d'emprunts	6 146 356	38 068 009
Remboursements d'emprunts bancaires	-4 378 426	-8 494 097
Remboursements d'emprunts obligataires	-24 309	-45 849
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	**1 729 943**	**34 007 787**
VARIATION DE TRESORERIE	**-1 997 226**	**-4 709 099**
Trésorerie d'ouverture	1 630 077	6 339 176
Trésorerie de clôture	-367 149	1 630 077

VI. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS CONDENSES

(Période du 1er janvier au 30 juin 2012)

Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés semestriels condensés

Au Président,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société AEROWATT et en réponse à votre demande dans le cadre de la publication de vos comptes semestriels, nous avons effectué un examen limité des comptes consolidés condensés semestriels de la société AEROWATT relatifs à la période du 1er janvier 2012 au 30 juin 2012, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes consolidés condensés semestriels ont été établis sous la responsabilité de votre directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes consolidés condensés semestriels, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, le fait que les comptes consolidés condensés semestriels présentent sincèrement le patrimoine et la situation financière de la société AEROWATT au 30 juin 2012, ainsi que le résultat de ses opérations pour la période écoulée.

Boujan-sur-Libron et Paris, le 17 octobre 2012

Les Commissaires aux Comptes

Société de Commissariat aux comptes	Fiduciaire Leydet
Hardtmeyer-Huc	Membre du groupe Deloitte
Jean-Louis HUC	Frederic MAZEL Pascal REMBERT